



VOTE DU BUDGET 2024 CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2024

Le débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu le 06 mars 2024 sur la base du rapport d'orientation budgétaire a permis d'exposer au Conseil municipal le contexte financier dans lequel la commune évoluera en 2024.

Il a également été l'occasion de rappeler les outils mis en place pour permettre d'avoir une meilleure visibilité et maintenir une gestion financière en 2024 autour des axes suivants :

➤ **Maintenir les charges de fonctionnement**

Le cadrage budgétaire de l'exercice 2024 a été conçu avec l'objectif d'une faible progression des dépenses de gestion courante, au regard des dépenses réalisées en 2023. Cette tendance doit particulièrement être respectée sur les chapitres 011 (charges générales) et 012 (masse salariale), principaux postes de dépenses.

➤ **Maitriser l'évolution de la masse salariale**

Les sommes correspondantes à la masse salariale constituent 50.2% des dépenses réelles de fonctionnement, soit un ratio important. La maîtrise des dépenses de personnel reste un objectif.

➤ **Etablir un programme d'investissement 2024 adapté aux besoins des habitants et aux enjeux sociétaux de la commune.**

La commune assurera comme chaque année les moyens financiers pour la sauvegarde de son patrimoine communal à travers, entre autres, sa mise en accessibilité et en sécurité.

Les propositions budgétaires pour 2024 sont donc préparées dans une démarche qualitative et de dialogue de gestion.

I. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Ce Budget Primitif reprend les reports 2023 dans sa section d'investissement ainsi que les résultats du compte administratif 2023.

1) LES RECETTES D'INVESTISSEMENTS

Les recettes d'Investissement se répartissent pour 2024 en trois catégories :

Les ressources internes :

- L'amortissement à hauteur de 450 000 €,

- Un virement de la section de fonctionnement pour abonder la section d'investissement, d'un montant de 550 000 €

Les ressources propres d'origines externes :

- Le fonds de compensation de la TVA (FCTVA) pour 140 000 €,
- La Taxe d'Aménagement pour 226 000 €,

Les subventions d'investissement :

- Les fonds de concours de la communauté de communes du Vallespir participeront au financement de projets à hauteur de 365 000 €.
- Une subvention de l'Etat (DETR) de 45 000 € allouée au titre de la rénovation de l'éclairage du stade
- Une subvention du Département de 200 000 € allouée pour les travaux rue Clémenceau
- Un fonds vert pour participer à la rénovation de l'éclairage public, d'un montant de 149 000 €.

Les recettes exceptionnelles liées à des cessions :

Une cession foncière est envisagée pour un montant de 100 000 €. Par ailleurs, la commune est désormais inscrite sur la plateforme Agorastore, ce qui permet d'envisager une recette de 20 000 €.

Les emprunts :

Un emprunt de 2 500 000 € est prévu en 2024.

2) LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement se répartissent par grands secteurs de la manière suivante :

Les dotations aux services représentent :

- L'acquisition de matériel et de mobilier pour 38 500 € dont le détail est annexé.
- L'acquisition de matériel informatique et de logiciels, nécessaires à la poursuite de la modernisation des modes de travail, pour un montant de 80 894 €.

Les améliorations du patrimoine concernent :

- Les travaux d'entretien de bâtiments pour 150 000 €
- Le remplacement de véhicules indispensables aux services pour 78 125 €
- Des travaux de voirie pour un montant de 349 900 €.
- Les travaux d'éclairage public pour 410 400 €.
- Les travaux d'espaces verts, pour 15 000 €,
- La poursuite des travaux de voirie « Clémenceau » pour 455 000 €

Les nouveaux investissements :

- La rénovation du bâtiment San Roch est prévue pour 300 000 €

- La construction d'un centre de santé provisoire pour 300 000 €
- La rénovation des vestiaires du collège pour 273 000 €
- La pose de bornes escamotables pour 350 000 €
- Des frais d'études sont prévus pour 120 000 €
- L'acquisition des Arènes pour 420 000 €
- L'acquisition d'une voirie pour 201 000 €
- L'acquisition de la maison Paramon pour 521 000 €

Le remboursement de la dette en capital :

En 2024, le remboursement sera de l'ordre de 793 097 €

Le budget d'investissement s'élève donc au total à 7 068 341.83 € en 2024.

II. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

1) LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les contributions directes :

Les taux d'imposition seront votés à taux constants.

Dès que les bases estimées par les services fiscaux pour 2024 nous seront notifiées, nous pourrons si nécessaire revoir le produit des recettes escomptées, au cours d'une prochaine décision modificative.

La loi de finances 2024 a fixé le coefficient d'augmentation des valeurs locatives cadastrales à 3.9% pour 2024. Le produit attendu prévu au budget 2024, est de l'ordre de 6 470 000 €.

Le produit de la Taxe communale sur la consommation finale d'électricité (TCCFE) est évalué pour 2021 à 300 000 €.

Il est rappelé que la taxe de séjour est désormais versée directement à l'office du tourisme.

Les concours financiers de l'Etat et des autres établissements publics :

Les dotations attendues de l'Etat ne sont pas encore définitivement connues, cependant cette recette reste stable.

La Dotation de Solidarité Rurale (DSR) est prévue pour 615 000 €

Concernant la Dotation de Solidarité Communautaire le montant estimé est de 92 681 €,

La Dotation Forfaitaire est prévue pour 644 000 €

Les autres recettes :



Le produit escompté des **droits de mutation** est prévu en 2024 à hauteur de 426 700 €. Les recettes des loyers restent stables.

Ainsi, le budget de fonctionnement s'élève à 10 690 150.00 € en 2024.

2) LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les charges de personnels

Concernant les frais de personnel, le Budget Primitif est construit sur l'hypothèse d'un maintien de la masse salariale, et sont estimés à 4 866 000 € comprenant :

- La création de 2 postes (électricité et urbanisme)
- La reprise des agents du SIS

Les charges à caractère général

Toutes les composantes du budget ont été étudiées pour dégager un maximum d'économies possibles tout en maintenant les conditions permettant d'assurer un service public de qualité. Ce chapitre de dépenses s'élève à la somme de 2 870 000 €.

Les autres charges de gestion courante

Les enveloppes des associations sont reconduites en légère hausse, pour un montant de 292 000 € contre 270 000 € l'année écoulée.

La subvention du CCAS est prévue pour la somme globale de 207 000 €.

Conformément à la délibération prévoyant l'apurement des budgets annexes de la gendarmerie et de la résidence administrative, les crédits sont prévus à hauteur de 90 000 €.

LES PRINCIPAUX RATIOS FINANCIERS

La population de référence pour le BP 2024 est celle au 1^{er} janvier 2024, soit 7863 habitants (dernières données INSEE disponibles).

Population de référence INSEE au 01/01/2024 = 7863 Habitants		BP 2024
Dépenses réelles de fonctionnement/population	ratio 1	1 232,37
Recettes réelles de fonctionnement/population	ratio 2	1 350,01
Encours de dette/population	ratio 4	794,59
DGF/population	ratio 5	174,23
Dépenses de personnel/Dépenses réelles de fonctionnement	ratio 6	50,22
Encours de dette/Recettes réelles de fonctionnement	ratio 9	58,86
Epargne brute/Recettes réelles de fonctionnement	ratio 10	8,71

GRANDS EQUILIBRES DU BP 2024

RECETTES FONCTIONNEMENT	Crédits autorisés 2023	Crédits autorisés 2024	Variation
Chapitre 013 - Atténuations de charges	76 000,00	40 000,00	- 36 000,00
Chapitre 10 - Produits de fonctionnement	322 000,00	350 000,00	28 000,00
Chapitre 73 - Impôts et taxes	7 864 705,50	8 300 000,00	435 294,50
Chapitre 74 - Dotations et participations	16 687 702,00	17 000 000,00	312 298,00
Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante	271 800,00	200 000,00	- 71 800,00
Chapitre 76 - Produits financiers	17 000,00	15 000,00	- 2 000,00
Chapitre 77 - Produits exceptionnels	89 000,00	10 150,00	- 78 850,00
Chapitre 78 - Reprises sur amort. et provisions (Op. Révolter)	240 546,83	240 546,83	0,00
Chapitre 042 - Opérations d'ordre de section à réaction	-	-	-
Chapitre 002 - Excédent reporté N-1	10 549 754,33	10 690 150,00	140 395,67
TOTAL	10 549 754,33	10 690 150,00	140 395,67

DEPENSES FONCTIONNEMENT	Crédits autorisés 2023	Crédits autorisés 2024	Variation
Chapitre 011 - Charges de caractère général	2 869 000,00	2 870 000,00	1 000,00
Chapitre 012 - Charges de personnel	4 765 000,00	4 866 000,00	1 010 000,00
Chapitre 014 - Atténuations de produits	79 000,00	5 000,00	- 74 000,00
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante	1 444 153,00	1 500 000,00	55 847,00
Chapitre 66 - Charges financières	226 000,00	160 000,00	- 66 000,00
Chapitre 67 - Charges exceptionnelles	158 500,00	279 000,00	120 500,00
Chapitre 68 - Dotations pour provisions (Op. Révolter)	50 000,00	10 150,00	- 39 850,00
Chapitre 022 - Dépenses imprévues	-	-	-
Chapitre 042 - Opérations d'ordre de section à réaction	330 000,00	450 000,00	120 000,00
Chapitre 023 - Versement à la section d'investissement	578 101,33	550 000,00	- 28 101,33
TOTAL	10 549 754,33	10 690 150,00	140 395,67

RECETTES INVESTISSEMENT	Crédits autorisés 2023	Estimation BP 2024	Variation
Chapitre 021 - Versement de la section de fonctionnement	578 101,33	550 000,00	- 28 101,33
Chapitre 040 - Opérations d'ordre de section à réaction	380 000,00	450 000,00	70 000,00
Chapitre 10 - Dotations, fonds et réserves	1428 505,27	1475 881,83	47 376,56
Chapitre 13 - Subvention d'investissement	383 883,24	240 600,00	- 143 283,24
Opération 400 - Restructuration patrimoniale immobilière	172 822,00	894 711,00	721 889,00
Opération 401 - Aménagement urbain et voirie	140 312,00	140 312,00	0,00
Opération 402 - Population urbaine sociale et transports	185 842,00	77 000,00	- 108 842,00
Opération 403 - Pôle scolaire et sportif	152 000,00	2 500 000,00	2 348 000,00
Opération 404 - Espace vert, propreté urbaine	2 500 000,00	2 500 000,00	0,00
Chapitre 16 - Emprunt et dette assimilée	10 000,00	120 000,00	110 000,00
Chapitre 16 - Opérations de refinancement	100 000,00	200 000,00	100 000,00
Chapitre 024 - Coopération immobilière	297 488,00	-	- 297 488,00
Chapitre 041 - Opérations d'ordre d'intérieur de la section	324 008,45	-	- 324 008,45
Chapitre 27 - Autres immobilisations financières	560 149,00	-	- 560 149,00
Chapitre 21 - opération 401	-	-	-
Chapitre 4581 - Quartier intergénérationnel	-	-	-
Report 2023	6 652 962,39	7 063 341,83	410 379,44
Chapitre 001 - Excédent reporté N-1	-	-	-
TOTAL	6 652 962,39	7 063 341,83	410 379,44

DEPENSES INVESTISSEMENT	Crédits autorisés 2023	Estimation BP 2024	Variation
Chapitre 10 - Dotations et fonds de réserve	813 000,00	793 057,00	- 19 943,00
Chapitre 16 - Emprunt et dette assimilée	-	-	-
Chapitre 13 - Subvention d'investissement	734 473,28	946 207,00	211 733,72
Opération 400 - Restructuration patrimoniale immobilière	964 836,36	2 035 654,00	1 070 817,64
Opération 401 - Aménagement urbain et voirie	1782 106,42	563 860,00	- 1 218 246,42
Opération 402 - Population urbaine sociale et transports	275 562,26	446 956,00	171 393,74
Opération 403 - Pôle scolaire et sportif	435 806,60	122 412,20	- 313 394,40
Opération 404 - Espace vert, propreté urbaine	34 000,00	34 000,00	0,00
Chapitre 27 - Autres immobilisations financières	89 000,00	75 000,00	- 14 000,00
Chapitre 020 - Dépenses imprévues	100 000,00	200 000,00	100 000,00
Chapitre 040 - Opérations d'ordre de section à réaction	310 000,00	-	- 310 000,00
Chapitre 204 - Autres versements	92 301,50	100 000,00	7 698,50
Chapitre 4581 - Quartier intergénérationnel	1 201 875,97	983 169,88	- 218 706,09
Report 2023	6 932 962,39	7 972 257,75	1 039 295,36
Déficit d'investissement reporté N-1-001	-	-	-
TOTAL	6 932 962,39	7 063 341,83	130 379,44

CRÉDITS AUTORISÉS 2023	ESTIMATION BP 2024	VARIATION
10 549 754,33	10 690 150,00	140 395,67
6 652 962,39	7 063 341,83	410 379,44
TOTAL	17 753 104,33	550 775,11

ÉPARGNE BRUTE PRÉVISIONNELLE POUR 2024:	ÉPARGNE NETTE PRÉVISIONNELLE 2024:	ÉPARGNE NETTE PRÉVISIONNELLE 2024 AUGMENTÉE DU FCTVA ET DE LA TAXE D'AMÉNAGEMENT (TAUX 140 000€ ET 226 000€):
925 000,00	831 963,00	497 963,00



LES BUDGETS ANNEXES

ASSAINISSEMENT		
	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	967 512,34	967 512,34
Section d'investissement	1 788 192,31	1 788 192,31
CENTRE DE TRI		
	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	210 955,53	210 955,53
Section d'investissement	182 383,48	182 383,48
RESIDENCE ADMINISTRATIVE		
	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	613 953,97	613 953,97
Section d'investissement	607 138,95	607 138,95
GENDARMERIE		
	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	462 579,98	462 579,98
Section d'investissement	556 619,37	556 619,37
MUSEE		
	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	61 033,35	61 033,35
Section d'investissement	2 104 405,45	2 104 405,45
POMPES FUNEBRES		
	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	16 900,31	16 900,31
Section d'investissement	-	-
CAMPING		
	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	60 000,00	60 000,00
Section d'investissement	46 701,00	46 701,00

En conclusion, par l'effet des prévisions rigoureuses des services, ces budgets sont équilibrés et permettront de continuer la mise en œuvre des projets communaux.

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le



ID : 066-216600494-20240327-DCM482024-DE